AGGLO
Etampois
Sud-Essonne
www.caese.fr

ABBÉVILLE-LA-RIVIÈRE
ANGERVILLE
ARRANCOURT
AUTHON-LA-PLAINE
BLANDY
BOIS-HERPIN
BOISSY-LA-RIVIÈRE
BOISSY-LE-SEC
BOUTERVILLIERS
BOUVILLE
BRIÈRES-LES-SCELLÉS
BROUY
CHÂLO-SAINT-MARS
CHALOU-MOULINEUX
CHAMPMOTTEUX
CHÂTIGNONVILLE
CONGERVILLE-THIONVILLE
ÉTAMPES
FONTAINE-LA-RIVIÈRE
GUILLERVAL
LA FORÊT-SAINTE-CROIX
LE MÉRÉVILLOIS
MAROLLES-EN-BEAUCE
MÉROBERT
MESPUITS
MONNERVILLE
MORIGNY-CHAMPIGNY
ORMOY-LA-RIVIÈRE
PLESSIS-SAINT-BENOIST
PUISELET-LE-MARAIS
PUSSAY
ROINVILLIERS
SACLAS
SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE
SAINT-ESCOBILLE
SAINT-HILAIRE
VALPUISEAUX

Affaire suivie par
Marilyne Billard
Direction des Service à la Population
Tél : 01 64 59 27 27
Marilyne.billard@caese.fr

N/Réf. : JM/MB/PEB/2020-09

Étampes, le 1er avril 2020

Objet : Organisation des accueils périscolaires et de loisirs durant les prochaines semaines.

Madame, Monsieur,

Un peu plus d'un an après le début de la crise sanitaire, le Président de la République a de nouveau pris la parole, hier soir, afin de communiquer les nouvelles décisions prises pour limiter la progression de la pandémie.

Comme vous le savez déjà, dès la semaine prochaine, les cours en présentiel cesseront au profit d'une semaine d'enseignement à distance avant de se prolonger par deux semaines de congés scolaires pour toute la France.

Afin de faciliter vos démarches, je vous informe que j'ai d'ores et déjà demandé à mes services de procéder à la désinscription des enfants fréquentant les activités périscolaires ainsi que les études dirigées jusqu'aux dates initialement prévues pour les vacances scolaires. Seuls les enfants dont les parents feront partie des métiers définis par le Gouvernement comme indispensables à la gestion de la crise sanitaire seront accueillis en périscolaire, matin et soir. Si vous êtes dans cette situation, vous voudrez bien vous rapprocher du guichet unique, que vous pouvez contacter au 01 64 59 27 27, afin que l'accueil de votre enfant soit organisé.

Dans la même logique, les enfants inscrits en accueils de loisirs pour les mercredis 7 et 14 avril, ainsi que pour les vacances scolaires initialement prévues du 19 au 30 avril ont également été désinscrits. Là encore, si faites partie des métiers définis par le Gouvernement comme indispensables à la gestion de la crise sanitaire et que vous avez un besoin d'accueil de vos enfants, vous voudrez bien vous rapprocher du guichet unique.

Conformément aux déclinaisons annoncées ce matin, les accueils de loisirs seront ouverts durant les deux semaines de vacances scolaires recalées du lundi 12 au vendredi 23 avril, selon les protocoles sanitaires en cours d'élaboration par les services de l'État.

Dès réception de ces nouveaux protocoles, le nombre de places en accueils de loisirs sera connu et les inscriptions ouvertes. Celles-ci pourront alors se faire dans la limite des places définies avec un accueil prioritaire des enfants dont les parents feront partie des métiers définis par le Gouvernement comme indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Dans cette attente et restant à votre écoute, je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Sachez pouvoir compter sur la pleine implication de nos équipes dans ce contexte que je sais difficile pour beaucoup. Bien cordialement

Tout courrier doit être adressé à :
Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne
76, rue Saint-Jacques – 91150 ETAMPES

La Communauté d'agglomération peut être amenée à utiliser des données vous concernant dans le cadre de son activité. Eu égard aux exigences de consentement du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations personnelles vous concernant que vous pouvez exercer en adressant un courrier postal à l'adresse ci-dessus ou électronique à l'adresse : rgpd@caese.fr.